

PORT DE GRANVILLE

Concertation autour de l'extension portuaire

*Le conseil départemental a publié récemment un communiqué de presse concernant l'extension du Port du Hérel, en faisant référence à la concertation qu'il a menée depuis douze mois avec les représentants de la **Coordination Portuaire***



La **Coordination Portuaire** s'est constituée fin 2018 en regroupant les organismes et associations suivantes :

- Le **CRPM** (Comité Régional des Pêches Maritimes)
- L'**AGPN** (Association Granvillaise des Professionnels du Nautisme)
- L'**APH** (Association les Plaisanciers du Hérel)
- Le **CPAG** (Comité des Pêcheurs Amateurs Granvillais)
- Le **YCG** (Yacht Club de Granville)
- Le **CRNG** (Centre Régional de Nautisme de Granville)
- La **SNSM** (Société Nationale du Sauvetage en Mer)

La **Coordination Portuaire** s'est fédérée autour d'un objectif de maintien et de création d'emplois liés aux activités portuaires et à leur développement. De par sa position géographique, le Port de Granville dispose d'atouts indéniables pour le développement de l'activité économique et touristique.

Il nous est apparu nécessaire d'assurer la cohérence des demandes à formuler auprès du Conseil Départemental, Maître d'œuvre de ces projets **et un des objectifs communs à tous les acteurs, est prioritairement l'amélioration importante du temps d'accès à la mer. Ce point sera omniprésent dans toutes les réflexions qui seront menées.** Sa prise en compte se traduit dans plusieurs projets (amélioration des accès maritimes du Port de Pêche, création d'un avant-port du port de plaisance et plus généralement dans :

- L'agrandissement substantiel du Port de Plaisance du Hérel.
- L'augmentation des surfaces réservées à l'entretien des bateaux (zone technique) pour tenir compte de ce développement.
- L'installation d'équipements pour augmenter le potentiel d'intervention des professionnels du nautisme.

UN DIALOGUE CONSTRUCTIF :

Les échanges avec les représentants du Conseil Départemental pendant ces douze derniers mois et concrétisés au cours de cinq réunions plénières, ont permis d'élaborer les projets d'aménagement présentés par le Conseil Départemental dans le communiqué de presse qu'il nous a adressé.

Les représentants de la **Coordination Portuaire** remercient Monsieur Marc Lefèvre, Président du Conseil Départemental pour son implication personnelle à l'élaboration des projets, ainsi que les services du Conseil Départemental pour leur réactivité à répondre aux nombreuses questions formulées.

Nous apportons notre soutien aux principes actés pour l'élaboration définitive des projets. Nous souhaitons que cette coopération ouverte et directe se poursuive pour la mise en œuvre et la réalisation des projets retenus.